



Mesures clés en droit du travail au 1er janvier 2026

📅 Publié le 9 janvier 2026

👤 De Uriopss Centre

DROIT SOCIAL - RH

ARTICLE

INFO CENTRE-VAL DE LOIRE



Mesures clés en droit du travail au 1er janvier 2026 :

- Revalorisation

du SMIC

Le salaire

minimum interprofessionnel de croissance (SMIC) est porté à 12,02 € brut

de l'heure, soit

un SMIC mensuel brut de 1 823,03 €, correspondant à une augmentation de 1,18 % par rapport à 2025.

• Plafond de

la Sécurité sociale (PASS)

Le PASS 2026 s'établit à 48 060 €, en hausse de 2 %. Cette

évolution impacte le calcul des cotisations sociales, des indemnités et de

certains seuils réglementaires.

• Gratification

des stagiaires

Pour les

stages d'une durée supérieure à deux mois, la gratification minimale est

désormais fixée à 4,50 € par heure, correspondant à 15 % du plafond horaire de la Sécurité

sociale.

• Nouveau CDD

de reconversion professionnelle

Un contrat

à durée déterminée dédié à la reconversion professionnelle est désormais disponible,

offrant une solution encadrée pour la mobilité et la reconversion des

salariés, avec des durées adaptées et des perspectives d'évolution à

l'issue du contrat.

• Interdiction

de fumer et de vapoter sur le lieu de travail

Les

obligations liées à l'interdiction de fumer et de vapoter restent en

vigueur. Les employeurs doivent veiller à la mise en conformité des

affichages et des espaces concernés, conformément à la réglementation en vigueur.

• Contribution

employeur sur les ruptures conventionnelles

La contribution patronale spécifique sur les indemnités liées aux ruptures conventionnelles et mises à la retraite est portée de 30 % à 40 %, entraînant une augmentation du coût pour les entreprises qui recourent à ce type de rupture amiable.

Un décret de fin

décembre 2025 vient prolonger jusqu'en 2026, la déductibilité des dépenses partenariats concernant OETH.

Note d'information

Portée géographique : France entière

Numéro de fiche

114.06 Ko